

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 32 (1899)

**Artikel:** Le Péche

**Autor:** Bordage, O.

**Kapitel:** Introduction

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379671>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE PÉCHE

PAR

O. BORDAGE

pasteur à Nîmes<sup>1</sup>.

## INTRODUCTION

Si j'ai l'audace de m'attaquer à un pareil sujet, c'est beaucoup moins pour essayer de répondre à ma curiosité de philosophe, — il y a un philosophe en chacun de nous, — que pour tenter d'apaiser ma conscience de prédicateur. Je me demande en effet comment un auditeur intelligent peut s'accommoder des contradictions auxquelles nos théories habituelles sur le péché condamnent sa pensée, et quel effet elles doivent avoir sur sa conduite. Ainsi, nous l'invitons à secouer le joug de ses passions, à faire le bien toujours et partout, et en même temps, nous lui déclarons que jamais homme n'y est arrivé, « qu'il n'y pas un juste, non pas même un seul. » Nous lui conseillons, s'il est trop faible pour résister au mal, d'aller à Jésus-Christ; nous lui disons que Jésus-Christ est venu pour nous sauver du péché, et nous affirmons non moins énergiquement que le péché poursuit constamment son œuvre de ruine et de mort. J'en sais même qui déclarent qu'il va grossissant sans cesse (*vires acquirit eundo*); en sorte que le Christ n'arrêterait pas plus le mal dans le monde qu'il ne réussirait à faire un homme

<sup>1</sup> Rapport présenté à la Société de théologie de Nîmes, le 2 mai 1899.

sans péché. Ainsi nous affirmons à la fois la nécessité et la liberté, la possibilité et l'impossibilité de la sainteté.

On me répondra peut-être : Qu'y faire ? N'est-il pas vrai que l'homme est pécheur ? N'est-il pas vrai qu'il est libre ? Nous tenons les deux bouts de la chaîne. Quant à les unir, c'est le fait de la spéculation ; qu'elle y arrive ou non, cela importe peu après tout à la vie pratique. Donnez à l'homme le désir ardent de s'affranchir du péché qui pèse sur lui, faites que de ce désir sorte l'effort qui raffermira sa liberté, et ne vous inquiétez pas du reste. Que votre système soit plus ou moins logique, la conscience n'en aura cure. Si l'on attendait, pour agir, une démonstration claire et nette de l'action qui nous sollicite, on ne la ferait jamais. Où en serions-nous, s'il avait fallu prouver d'abord aux hommes, pour vivre en société et établir un gouvernement, la nécessité de se réunir et d'obéir aux lois, pour fonder la famille, l'obligation du mariage, pour respecter le prochain, la réalité du devoir ? Je sais bien que la vie morale n'est pas à la merci d'un raisonnement — et il faut remercier Dieu qu'il en soit ainsi ! — mais j'estime cependant que c'est la rendre plus difficile et lui nuire que de laisser aux passions un prétexte qui leur permette de se justifier. Un pécheur ne pourra-t-il se dire : Pourquoi lutter contre le mal, puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de m'en affranchir ? puisque, ni avant ni depuis Jésus-Christ, il n'y a eu personne qui en ait triomphé ?

Il me paraît donc nécessaire de chercher à lever cette contradiction, nécessaire pour les fidèles qui ne peuvent pas ne pas en être frappés et troublés, nécessaire pour le prédicateur qu'elle met mal à l'aise avec sa propre pensée, qui sent lui échapper son plus puissant moyen d'action, la logique et la clarté.